

VILLE DE MARNAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Octobre 2011

Sous la présidence de M. Vincent BALLOT.

13 conseillers présents: Monique BONNET, Laurence BOUCHASSON, Bernadette MADIOT, Jean Louis FASSETNET, Christian MARTIN, Bernard MORCHE, Yves MOUCHOT, Michael RIETMANN, Serge MANDRET, Bernard GIRARD, Rémy VIEY, Jean-Marc STARKE, Pascal THIELLEY

Secrétaire de séance : Bernadette MADIOT

Ordre du jour :

- Schéma urbain de caractère : délibération montant des travaux rue Carnot, Place de l'Hôtel de Ville, Grande rue (clarification);
- Achat d'un véhicule pour le service technique ;
- ACCA Marnay : encaissement d'un chèque ;
- CNFPT : formation des adjoints à compter du 1^{er} janvier 2012 ;
- Comptabilité : admission en non valeur, ouverture et virement de crédits ;
- Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe ;
- Contrat CUI/CAE ;
- Questions diverses.

M. le Maire ouvre la séance à 19 h.

M. le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte-rendu de la précédente séance. Aucune remarque particulière n'a été faite.

I. Schéma urbain de caractère :

Rappel : un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région en août 2011 pour la deuxième phase (2011-2013) du Schéma urbain de caractère concernant la rue Carnot, la Grande rue et la Place de l'Hôtel de Ville. Après consultation du dossier, la Région demande qu'une nouvelle délibération soit prise afin que les montants des travaux soient les plus justes possibles.

M. Le Maire précise que les coûts concernant la grande rue et la Place de l'Hôtel de ville sont des montants estimés par la maîtrise d'œuvre.

Le coût des travaux de la phase 2 se distingue comme ci-dessous :

Rue Carnot, Place Haute, début Place Hôtel de Ville	323 110 €
Grande Rue, Fin Place Hôtel de Ville	396 000 €
Maîtrise d'œuvre et frais divers	43 427 €

Vote : 14 pour

II. Achat d'un véhicule :

Actuellement 3 employés travaillent au service technique. Ils possèdent un camion benne (plus dédié à la voirie) et un Jumpy (pour le service eau et assainissement).

Un véhicule supplémentaire serait le bienvenu afin que nos employés puissent assurer leurs missions le mieux possible. Mr le Maire propose l'achat d'un véhicule d'occasion pour la somme de 9500 €.

A cet effet une délibération de virement de crédit est nécessaire.

2151	Réseaux de voirie		-9500
21561	Matériel roulant	+9500	

Vote : 14 pour

III. ACCA Marnay :

L'association de chasse de Marnay a emprunté des bancs et tables à la Commune pour leur ball-Trap. Malheureusement, ils se sont fait voler 1 table et 2 bancs.

Mr le Maire demande l'autorisation d'encaisser 1 chèque de 154,28 € pour le remboursement de la table et des 2 bancs.

Vote : 14 pour

IV Formation des agents

La formation des agents territoriaux de notre Commune est assurée par le CNFPT (centre national de la Fonction Publique Territoriale) grâce au versement par les collectivités d'une cotisation équivalente à 1% de la masse salariale.

Le Parlement, lors de l'adoption de la loi de finances rectificative 2011, prévoit que le taux de la cotisation au CNFPT soit réduit à 0.9 %. Cette forte baisse ampute les ressources du service public de la formation et qui risque de pénaliser au final les agents et employeurs.

L'association des maires de France et d'autres associations préconisent le maintien de l'effort financier des collectivités locales consacré à la formation.

Mr le Maire propose de soutenir cette démarche en prenant une délibération pour demander le rétablissement de la cotisation à 1 %.

Vote : 14 pour

V. Comptabilité :

Sur proposition de Madame la trésorière, Mr le Maire présente une liste des créances pour lesquelles les poursuites réalisées ont été infructueuses pour des raisons variées (insolvabilité du débiteur, nouvelle adresse introuvable, créance inférieure au seuil de poursuite ou liquidation judiciaire).

Ces créances sont irrécouvrables, elles doivent être admises en non valeur.

COMMUNE	118.16 euros
Service eau	23 926.43 euros
Service assainissement	498.37 euros

Pour ces admissions en non valeur, des virements de crédits sont nécessaires

Commune :

654	Perte sur créances irrécouvrables	+119	
637	Autres impôts et taxes		119

Service eau :

Art/chap.	Objet des dépenses	Augmentation des crédits	Diminution sur crédits déjà alloués
654	Pertes sur créances irrécouvrables	23927	
2156	Matériel spécifique d'exploitation		23927
021	Virement de la section d'exploitation	23927	
023	Virement à la section d'investissement		23927

Service assainissement :

Art/chap.	Objet des dépenses	Augmentation des crédits	Diminution sur crédits déjà alloués
654	Pertes sur créances irrécouvrables	499	
6063	Fournitures d'entretien et petits équipement		499

Vote : 14 pour**VI .Personnel communal .**

Mr le Maire propose de créer 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 35 heures. Ceci en prévision de transformer le contrat de l'adjoint technique actuel en stagiaire à compter du 1^{er} janvier 2012.

Vote : 14 pour**VII. Contrat CUI/CAE :**

Afin de faire face provisoirement au manque de personnel au service technique, Mr le Maire propose de créer un nouveau contrat CAE (accompagnement dans l'emploi) pour 1 période de 6 mois à partir du 1^{er} novembre 2011.

Vote : 14 pour**VIII .Questions diverses :**

Mr le Maire rappelle les règles d'urbanisme. Tout propriétaire qui réalise des travaux sur son habitation ou en dehors est dans l'obligation de déposer une déclaration en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.